



PROCEDURE REPORTING ENVIRONNEMENTALE INTERNE ET REFERENTIEL EXTERNE DE VERIFICATION

**PÔLE
CAOUTCHOUC**



En plaçant l'humain et l'environnement au cœur de sa démarche de développement durable, le Groupe SIFCA est conscient de sa responsabilité à l'égard des employés et des communautés locales. Le Groupe SIFCA participe dans les pays où il opère au développement socio-économique grâce à une politique d'investissement et de créations d'emplois, mais aussi à la préservation de l'environnement ;

Pour ce faire, nous nous engageons à :

1 Respect des Droits de l'Homme

- Respecter et soutenir la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
- Respecter et reconnaître les droits de tous les travailleurs, y compris les travailleurs contractuels, temporaires et migrants,
- Lutter contre le travail des enfants, le travail forcé et le harcèlement sous toutes ses formes
- Respecter les droits fonciers

2 Développement responsable de ses opérations

- Identifier, maintenir et protéger les zones à haut stock de carbone (HCS)¹,
- Identifier, maintenir et protéger les zones à haute valeur de conservation (HVC)²,
- Identifier, entretenir et protéger les tourbières
- Réduire progressivement les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) sur les plantations existantes
- Respecter les droits des populations autochtones et des communautés locales de donner ou de refuser leur consentement, libre et éclairé préalable (CLIP) à toutes les opérations affectant les terres ou ressources sur lesquelles ils ont l'obligation juridique, communautaire ou droits coutumiers

3 Meilleures pratiques de gestion

- Se conformer aux lois et règlements locaux et internationaux applicables à nos opérations,
- Réduire progressivement l'utilisation des produits chimiques et limiter ses effets sur l'environnement (pollution de l'eau, du sol et de l'air, émission des gaz à effet de serre et interdiction de l'utilisation du feu, ...),
- Faciliter et encourager l'inclusion des petits exploitants / agriculteurs dans nos chaînes d'approvisionnement,
- Assurer une négociation juste et transparente des prix avec les petits exploitants/ agriculteurs,
- Résoudre toutes les plaintes et conflits par un processus ouvert, transparent et consultatif.

Notre engagement à créer un réseau d'approvisionnement transparent avec une traçabilité complète est au cœur de notre politique.

Cette politique de gestion responsable s'applique, sans exception, à :

- Toutes les opérations du Groupe SIFCA, et celles de ses filiales, y compris toutes les usines de transformation et les plantations que le Groupe détient, gère ou dans lesquelles il investit, quel que soit le niveau de sa part.
- Tous les fournisseurs (tiers) auprès desquels le Groupe achète ou avec lesquels il entretient une relation commerciale (notamment l'achat de matières premières).




Pierre BILLON
 Directeur Général
 Novembre 2017

1. <http://highcarbonstock.org/>
 2. <https://www.hcnetwork.org>

1. CONTEXTE

Le reporting développement durable est aujourd'hui une pratique répandue qui repose sur des standards internationaux. Le Global Reporting Initiative (GRI standards, version 2016), les articles 116 de la Loi NRE (2001) et 225 de la loi Grenelle 2 (2010) en France, la Company Act (2006) au Royaume Uni, ou encore des classements boursiers éthiques forment un ensemble de références pour les entreprises.

Plus qu'une façon de mesurer et relater au travers d'un rapport sa performance, le reporting est un outil de pilotage de la stratégie, qui prend en compte la manière dont l'entreprise intègre les impacts sociaux et environnementaux de son activité, et adopte les meilleures pratiques possibles afin de contribuer à l'amélioration de la société et à la protection de l'environnement

2. OBJET

Cette procédure, qui reprend les indicateurs de performance extra-financière contenu dans l'article 225 de la Loi Grenelle 2 (2010), décrit de façon détaillée et précise les informations à reporter. Elle y définit les périmètres de reporting en termes de source d'information. Elle rappelle les modes de calcul et de comptabilisation des indicateurs tout en mettant un accent sur les points de vigilance et les différents niveaux de contrôle.

3. DOMAINE D'APPLICATION

Cette procédure s'applique à l'ensemble des activités de l'entreprise où les informations à mesurer et relater sont possibles d'être collectées telles que définies dans la présente procédure.



SOMMAIRE

I.	Électricité - Consommation	6
II.	Essence - Véhicules - Consommation	9
III.	Gazole/Diesel - Véhicules - Consommation	12
IV.	GPL - Consommation	15
V.	Diesel – Sources fixes -Consommation	17
VI.	Volume d'eau consommé annuellement	19
VII.	Quantité de déchets dangereux produits / an	22
VIII.	Quantité de déchets non-dangereux produits /	26

I. ÉLECTRICITÉ - CONSOMMATION

DÉSIGNATION

Objectif	: Mesurer et réduire ses consommations énergétiques
Mois de collecte	: 31 Décembre (pour toute l'année)
Fréquence	: Annuelle
Nature	: Cumul depuis le 1er janvier
Unité	: kWh
Référent	: Entité / Services généraux / Achats / Contrôle de gestion
Périmètre	: Pays (toutes les entités, toutes les implantations, tous les sites, toutes les filiales)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

EN 0100 Consommation d'électricité USINE, ANNEXE, ATELIER, ADMINISTRATION, BUREAU, LABORATOIRES, CENTRES MEDICAUX

Rapporter ici les quantités - de kWh - d'électricité consommée - dans l'année - par l'entité. Fournir une estimation quand les informations précises sont absentes.

Sont inclus: OUI

- Toutes les consommations de l'usine, ateliers, bureaux, laboratoires, centres médicales...

Sont exclus :

- Dans le cas où l'électricité est payée directement par un tiers (cas d'une activité de sous-traitance par exemple), la quantité d'électricité n'est pas à comptabiliser ici.

EN 0100-1 Consommation d'électricité IRRIGATION

Rapporter ici les quantités - de kWh - d'électricité consommée - dans l'année - par l'entité. Fournir une estimation quand les informations précises sont absentes.

Sont inclus: OUI

- Toutes les consommations effectuées par l'entité ; que celles-ci soient achetées au réseau et / ou produites sur site.
- Toutes les consommations y compris toutes les zones éclairées dépendant du réseau CIE ou de l'énergie produite

Sont exclus: NON

- Dans le cas où l'électricité est payée directement par un tiers (cas d'une activité de sous-traitance par exemple), la quantité d'électricité n'est pas à comptabiliser ici.

EN 0100-2 Consommation d'énergie des Zones d'Habitations

MÉTHODE DE COLLECTE / MODE DE CALCULS

La collecte doit se faire

- soit par relevés des compteurs
- soit par consolidation des factures
- soit par échange direct avec le fournisseur d'énergie.

MÉTHODES D'ESTIMATION

Contrôles arithmétiques :

- En cas d'impossibilité de collecter les volumes consommés,

il est possible de les estimer à partir des factures : Il suffit de diviser le montant de la facture – HT - par le prix moyen de l'énergie concernée. Cette information est disponible sur internet dans chaque pays sur les sites des ministères (de l'environnement par exemple). Par exemple le prix moyen pour 1 kWh est d'environ 0,14€TTC en France. (à adapter pour chaque pays

- Lorsque les bureaux sont loués dans un bâtiment partagé et qu'il est possible de récupérer du loueur des données sur la consommation totale du bâtiment et sur les surfaces totales en m2, l'estimation de la consommation de l'entreprise est effectuée au prorata des m2 occupés par l'entité.

POINTS DE VIGILANCE

Si les chiffres exacts ne sont pas disponibles, toujours proposer une évaluation basée sur l'une des 2 méthodes proposées. Toujours préciser le périmètre estimé (en m2 par exemple) et la méthode d'estimation (en prix moyen utilisé par exemple).

CONTRÔLES

Toujours bien conserver la méthode de calcul ET les documents justificatifs pour l'audit externe

INDICATEUR PUBLIÉ

**Achats d'électricité = EN 0100 (USINE et Annexes)
+ EN 0100-1 (IRRIGATION) EN 0100-2 (ZONES
d'HABITATIONS) - Electricité produite sur site.**

II. ESSENCE - VÉHICULES - CONSOMMATION

DÉSIGNATION

Objectif	: Mesurer et réduire ses consommations énergétiques
Mois de collecte	: 31 Décembre
Fréquence	: Annuelle
Nature	: Cumul depuis le 1er janvier
Unité	: Litres
Référent	: Entité / Services généraux / Achats / Contrôle de gestion
Périmètre	: Pays (toutes les entités, toutes les implantations, tous les sites, toutes les filiales)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Consommation de carburant

Rapporter les volumes totaux achetés d'essence et distinguer parmi cette consommation :

- **les volumes essence utilisés par des véhicules dont l'entreprise est propriétaire – indicateur EN 0200** : Il s'agit principalement des consommations d'essence des véhicules, des motos, des engins et véhicules de service, de fonction et de déplacements professionnels possédés en propre par l'entité.
- **les volumes essence revendus à des sous-traitants – indicateur EN 0201**
- **les volumes essence utilisés pour des véhicules loués – indicateur EN 0202** : Il s'agit principalement des consommations d'essence des engins et/ou engins de manutention (pelleteuses, chariots

élévateurs etc.) sur site et des véhicules de service et de fonction en location longue durée ou véhicules personnels des salariés utilisés pour des déplacements professionnels.

Sont inclus:

- L'essence consommée par l'entreprise : soit achetée dans des stations en ville avec carte carburant ou pompée dans des stations sur sites.
- Les consommations des véhicules personnels des salariés utilisés pour des déplacements professionnels et réglées par notes de frais sont également prises en compte dans l'indicateur

Sont exclus:

- Les consommations de carburant des sources fixes (par exemple générateur d'électricité)

MODE DE CALCUL

Nombre total d'heures année N = heures collaborateur 1 + heures collaborateur 2 + heures collaborateur 3 +...

POINTS DE VIGILANCE

Le total des heures théoriques travaillées est le cumul des heures théoriques de chaque collaborateur. Ce n'est pas une moyenne.
La méthode de calcul pour les employés «temporaires » puisqu'il ne s'agit pas de durées contractuelles comme défini dans le référentiel.

Méthode de collecte / Mode de calculs

- La collecte doit se faire
- Suivi des bons de sortie carburant sur site

- Carte carburants mensuel
- Tickets de carburant des stations en ville (ex : total)

MÉTHODE D'ESTIMATION:

Une estimation peut être faite à partir des Km totaux parcourus et des consommations moyennes par Km pour le parc de véhicules concerné (dans ce cas, préciser la méthode de calcul).

Ex 10 000 Km parcourus par voiture X 8 voitures X 5 litres aux 100km (consommation moyenne) = 4 000 litres

POINTS DE VIGILANCE

Si l'entité suit à ce jour la quantité totale de carburant essence + GPL +diesel sans possible différenciation des trois, il sera remonté « 0 » pour la quantité d'essence et de GPL et le total pour la quantité de diesel

Si les chiffres exacts ne sont pas disponibles, toujours effectuer une évaluation basée sur la méthode proposée. Toujours préciser le périmètre estimé: le nombre de véhicules, les Km totaux, les consommations moyennes).

CONTRÔLES

Toujours bien conserver la méthode de calcul ET les documents justificatifs pour l'audit externe

Consommation moyenne :

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Consommation_de_carburant
par_les_voitures#Consommation_moyenne_d.27es_sence](http://fr.wikipedia.org/wiki/Consommation_de_carburant_par_les_voitures#Consommation_moyenne_d.27es_sence)

INDICATEUR PUBLIÉ

**Consommation de carburant (périmètre financier et opérationnel)
= EN 0200 (véhicules en propre) + EN 0202 (véhicules loués)**

III. GAZOLE/DIESEL - VÉHICULES - CONSOMMATION

DÉSIGNATION

Objectif	: Mesurer et réduire ses consommations énergétiques
Mois de collecte	: 31 Décembre
Fréquence	: Annuelle
Nature	: Cumul depuis le 1er janvier
Unité	: Litres
Référent	Entité / Services généraux / Achats / Contrôle de gestion
Périmètre	: Pays (toutes les entités, toutes les implantations, tous les sites, toutes les filiales)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Consommation de carburant

Rapporter les volumes totaux achetés de Diesel/gasoil et de distinguer parmi cette consommation :

- **les volumes de diesel utilisés par des véhicules dont l'entreprise est propriétaire – indicateur EN 0300** : Il s'agit principalement des consommations de diesel des véhicules, des motos, des engins, véhicules de service, de fonction et de déplacements professionnels possédés en propre par l'entité.
- **les volumes de diesel revendus à des sous-traitants – indicateur EN 0301**
- **les volumes de diesel utilisés pour des véhicules loués – indicateur EN 0302** : Il s'agit principalement des consommations de diesel des engins et/ou engins de manutention (pelleteuses,

Sont inclus:

- Le gazole / diesel consommé par l'entreprise : soit acheté dans des stations en ville avec carte carburant ou pompée dans des stations sur site.
- Les consommations des véhicules personnels des salariés utilisés pour des déplacements professionnels et réglées par notes de frais sont également prises en compte dans l'indicateur
- Les consommations des véhicules loués à des sous-traitants.

Sont exclus:

- Les consommations de carburant des sources fixes (par exemple générateur d'électricité)

MÉTHODE DE COLLECTE / MODE DE CALCULS

La collecte doit se faire

- Suivi des bons de sortie carburant sur site
- Carte carburants mensuel
- Tickets de carburant des stations en ville (ex : total)

MÉTHODE D'ESTIMATION :

Une estimation peut être faite à partir des Km totaux parcourus et des consommations moyennes par Km pour le parc de véhicules concerné (dans ce cas, préciser la méthode de calcul).

Ex 10 000 Km parcourus par voiture X 8 voitures X 5 litres aux 100km (consommation moyenne) = 4 000 litres

POINTS DE VIGILANCE

Si l'entité suit à ce jour la quantité totale de carburant essence + GPL +Gazole / diesel sans possible différenciation des trois (cas des

concessionnaires par exemple), il sera remonté « 0 » pour la quantité d'essence et de GPL et le total pour la quantité de diesel.

Les consommations réglées par notes de frais sont également rapportées avec preuve de tickets de carburant dans le cadre d'une mission

Si les chiffres exacts ne sont pas disponibles, toujours proposer une évaluation basée sur la méthode proposée. Toujours préciser le périmètre estimé : le nombre de véhicules, les Km totaux, les consommations moyennes).

CONTRÔLES

Toujours bien conserver la méthode de calcul ET les documents justificatifs pour l'audit externe

Consommation moyenne :

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Consommation_de_carburant
par_les_voitures#Consommation_moyenne_d.27es_sence](http://fr.wikipedia.org/wiki/Consommation_de_carburant_par_les_voitures#Consommation_moyenne_d.27es_sence)

INDICATEUR PUBLIÉ

**Consommation de carburant (périmètre financier et opérationnel)
= EN 0300 (véhicules en propre) + EN 0302 (véhicules loués)**

IV. GPL - CONSOMMATION

DÉSIGNATION

Objectif	: Mesurer et réduire ses consommations énergétiques
Mois de collecte	: 31 Décembre
Fréquence	: Annuelle
Nature	: Cumul depuis le 1er janvier
Unité	: kg
Référent	: Entité / Services généraux / Achats / Contrôle de gestion
Périmètre	Pays (toutes les entités, toutes les implantations, tous les sites, toutes les filiales)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Consommation d'énergie

Rapporter ici les quantités - en Kg- de GPL consommées par l'entité. Il s'agit principalement d'énergie pour séchage du caoutchouc et d'engins roulants. Fournir une estimation quand les informations précises sont absentes.

Sont inclus :

- Toutes les consommations.
 - Consommation de gaz butane ou par les chariots élévateurs
 - Consommation de GPL des sècheurs

Sont exclus :

- N/AI

MÉTHODE DE COLLECTE / MODE DE CALCULS

La collecte doit se faire

- Suivi des bons de sortie carburant sur site
- Carte carburants mensuel
- Tickets de carburant des stations en ville (ex : total)

Sauf indication contraire, les factures de GPL sont en Kg (Il est demandé de rapporter une quantité en kWh PCS (pouvoir calorifique supérieur) et non PCI (pouvoir calorifique inférieur).

MÉTHODES D'ESTIMATION

N/A

POINTS DE VIGILANCE

Si jamais les quantités de GPL sont disponibles uniquement en m³, le coefficient de conversion suivant sera utilisé :

1 m³ = 11,63 kWh PCS*. Si les chiffres exacts ne sont pas disponibles, toujours proposer une évaluation basée sur l'une des 2 méthodes proposées. Toujours préciser le périmètre estimé (en m² par exemple et la méthode d'estimation (en prix moyen utilisé par exemple).

CONTRÔLES

Toujours bien conserver la méthode de calcul ET les documents justificatifs pour l'audit externe

*** kWh PCS = (pouvoir calorifique supérieur) et non PCI (pouvoir calorifique inférieur). Pour le GPL: 1 kWh PCS = 1,1 kWh PCI**

PCS = PCI + Chaleur latente de condensation (ou de vaporisation) de l'eau

V. DIESEL – SOURCES FIXES -CONSOMMATION

DÉSIGNATION

Objectif	: Mesurer et réduire ses consommations énergétiques
Mois de collecte	: 31 Décembre
Fréquence	: Annuelle
Nature	: Cumul depuis le 1er janvier
Unité	: Litres
Référent	:Entité / Services généraux / Achats / Contrôle de gestion
Périmètre	: Pays (toutes les entités, toutes les implantations, tous les sites, toutes les filiales)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Consommation d'énergie

Rapporter ici les quantités - en litres - de fuel domestique ou diesel consommé pour le groupe électrogène, motopompes et ou sècheurs, par l'entité. Il s'agit principalement d'énergie pour le séchage du caoutchouc et pour les Groupes électrogènes (sur l'usine ou à l'irrigation). Fournir une estimation quand les données précises ne sont pas disponibles.

Sont incluses :

- Toute consommation pour faire fonctionner les groupes électrogènes, les motopompes, les sècheurs...

Sont exclues :

- Les frais d'abonnement sont exclus.
- Les consommations de carburant des véhicules

MÉTHODE DE COLLECTE / MODE DE CALCULS

La collecte doit se faire

- Suivi des bons de sortie carburant sur site
- Carte carburants mensuel
- Tickets de carburant des stations en ville (ex : total)

Le suivi des quantités mensuelles des motopompes, groupe électrogène et sècheurs.

MÉTHODES D'ESTIMATION :

N/A

POINTS DE VIGILANCE

Si jamais les quantités de fuel domestique sont disponibles uniquement en kWh, le coefficient de conversion suivant sera utilisé :

1 m³ <=> 1 000 L <=> 9851,85 kWh.

CONTRÔLES

Contrôles arithmétiques :

- Nombre total de maladies professionnelles = Nombre de maladies professionnelles déclarées et reconnues au cours de la période

N/A

CONTRÔLES

Toujours bien conserver la méthode de calcul ET les documents justificatifs pour l'audit externe

VI. VOLUME D'EAU CONSOMMÉ ANNUELLEMENT

DÉSIGNATION

Objectif	: Gestion des consommations d'eau
Mois de collecte	: 31 Décembre
Fréquence	: Annuelle
Nature	: Cumul depuis le 1er janvier
Unité	: volume m3
Référent	: Usine / Entité / Laboratoire/
Périmètre	: Pays (toutes les entités, toutes les implantations, tous les sites, toutes les filiales)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Volume d'eau consommé annuellement en m3

Le volume d'eau consommé annuellement s'entend comme les consommations d'eau en m3 utilisés par relevé de compteurs ou estimation pour les processus opérationnels et le déroulement de l'activité. Les volumes d'eau réutilisés (ex : circuits fermés comme les réseaux de refroidissement) sont à exclure.

EN 0701 et EN 0705 - Consommation d'eau USINE, ATELIER, BUREAUX, LABORATOIRES, CENTRE MEDICAL,

Rapporter ici les quantités – de m3 - d'eau consommée - dans l'année - par l'entité. Fournir une estimation quand les informations précises sont absentes.

Sont inclus:

- Toutes les consommations d'eau consommées effectivement par l'entité.

- Toutes les consommations de l'usine, ateliers, bureaux, laboratoires, centres médicaux,

Sont exclus:

- Dans le cas où l'eau est payée directement par le client (cas d'une activité de sous-traitance par exemple), la quantité d'eau n'est pas à comptabiliser ici.
- Les consommations des zones d'habitations et des plantations

EN 0702 et EN 0706 Consommation d'eau IRRIGATION - PEPINIERES

Rapporter ici les quantités - de m³ - d'eau consommée - dans l'année - par l'entité. Fournir une estimation quand les informations précises sont absentes.

Sont inclus: OUI

- Toutes les consommations d'eau consommées effectivement par l'entité.
- Toutes les consommations d'eau de la plantation (irrigation), maison du gardien sur la plantation...

Sont exclus: NON

- Dans le cas où l'eau est payée directement par le client (cas d'une activité de sous-traitance par exemple), la quantité d'eau n'est pas à comptabiliser ici.
- Les consommations des de l'usine et de ses annexes.
- EN 0703 et EN 0707 Consommation d'eau des Zones d'habitations

MÉTHODE DE COLLECTE / MODE DE CALCULS

Source d'information : les consommations d'eau sont obtenues à partir des factures d'eau ou à partir des relevés de compteurs. L'organisme

fournissant l'eau peut en général fournir un document récapitulatif de l'ensemble des consommations.

Somme des volumes d'eau consommée sur l'année. Une méthode permet d'estimer le mois de Décembre de l'année N si les données ne sont pas disponibles en ajoutant au 11 mois collecté la moyenne des consommations sur ces 11 mois.

POINTS DE VIGILANCE

Les volumes d'eau réutilisés (ex : circuits fermés comme les réseaux de refroidissement) sont à exclure.

Le périmètre doit être globale et intégrer l'eau achetée mais aussi l'eau des forages si applicable.

Le système de distribution d'eau sur les sites est autonome (eau de forage) les cas de facture d'eau interviennent dans les zones de ville.

CONTRÔLES

Contrôles arithmétiques : variation N/N-1, variation par surface de site

INDICATEUR PUBLIÉ

Consommation d'eau totale = EN 0701 + EN 0702 + EN 0703 + EN 0705 + EN 0706 + EN 0707

VII. QUANTITÉ DE DÉCHETS DANGEREUX PRODUITS / AN

DÉSIGNATION

Objectif	: Mesurer et réduire ses consommations énergétiques
Mois de collecte	: 31 Décembre
Fréquence	: Annuelle
Nature	: Cumul depuis le 1er janvier
Unité	: Litres
Référent	Entité / Services généraux / Achats / Contrôle de gestion
Périmètre	: Pays (toutes les entités, toutes les implantations, tous les sites, toutes les filiales)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Déchets dangereux

Les déchets dangereux sont les déchets qui présentent un risque pour la santé ou pour l'environnement. En France, l'utilisation de BSD (bordereaux de suivi des déchets) est imposée pour ce type de déchets. Les déchets dangereux récupérés désignent les déchets collectés et traités par un organisme de collecte spécifique.

Les déchets dangereux présentent au moins une des propriétés suivantes :

- Huiles usagées (huiles de moteur provenant des ateliers)
- Toluène utilisé par les laboratoires pour les analyses (solvant)
- Explosif (bouteilles de gaz)
- Comburant (oxygène)
- Facilement inflammable (gaz butane)

- Inflammable Irritant (acide)
- Nocif (acide)
- Toxique
- Cancérogène
- Corrosif
- Infectieux
- Toxique pour la reproduction
- Mutagène
- Substances et préparations qui, au contact de l'eau, de l'air ou d'un acide, dégagent un gaz toxique ou très toxique
- Substances et préparations susceptibles, après élimination, de donner naissance, par quelque moyen que ce soit, à une autre substance, par exemple un produit de lixiviation, qui possède l'une des caractéristiques énumérées ci-avant.
- Ecotoxique

Sont inclus:

- Tous les déchets dangereux
- Tout déchet susceptible, après élimination, de donner naissance à une autre substance qui possède
- l'une des caractéristiques énumérées ci-dessus;
- Tout déchet qui, au contact de l'eau, de l'air ou d'un acide, dégage un gaz toxique ou très toxique.
- Emballages souillés respectifs et les supports absorbants (chiffons) souillés par lesdits produits:
 - o les produits phytosanitaires (herbicides, insecticides, fongicides, Rodenticides et autres biocides);
 - o les engrais;
 - o le stimulant pour la saignée (Ethephon) ;
 - o les produits chimiques destinés à l'usinage du caoutchouc (acide phosphorique, chaux, soude caustique) ou au traitement des eaux de chaudière de l'huilerie;
 - o les produits chimiques utilisés au garage (huiles, graisses, solvants, acide de batterie, etc.)

- o les produits chimiques utilisés dans les ateliers (solvants, peintures, gaz industriels, ciment, additifs, colles, produits de fumigation, etc.);
 - o les produits chimiques de laboratoire (hexane, éthanol, trichloréthylène, etc.)
 - o les produits chimiques de potabilisation de l'eau (hypochlorite de calcium, charbon actif, etc.) ;
 - o les carburants (gasoil, essence, kérosène, etc.).
- Les déchets liés à l'activité industrielle et de plantation du site
 - Les déchets des sous-traitants (le reporter dans le total des déchets dangereux)

Sont exclus:

- Les déchets des villages dits domestiques (ne sont pas pris en compte)
- les déchets transférés d'un autre site ne doivent pas être reportés afin d'éviter les doubles comptages.
- Les déchets non produits par le site ne sont pas concernés.

SOURCE D'INFORMATION

Reporting du prestataire collectant et traitant ces déchets.

Si aucune mesure exacte de cette donnée n'est accessible, fournir une estimation obtenue auprès des prestataires, ou calculée (à partir du poids moyen d'un container, du nombre de containers collectés...) en expliquant la méthode et les hypothèses effectuées.

MODE DE CALCUL

Somation des quantités selon le fichier de suivi des déchets.

POINTS DE VIGILANCE

Prendre en compte l'ensemble des déchets dangereux du processus de production.

Un déchet peut être considéré comme produit lorsqu'il est évacué en passant par le pont bascule. Ce qui permet d'avoir quantité. Lorsqu'il est généré par l'entreprise ou le processus de production mais stocké, sa quantité n'étant pas disponible il n'est pas considéré comme déchet produit.

CONTRÔLES

Contrôles arithmétiques : variation annuelle N/ N-1.

VIII. QUANTITÉ DE DÉCHETS NON-DANGEREUX PRODUITS /

DÉSIGNATION

Objectif	: Gestion des déchets
Mois de collecte	: 31 Décembre
Fréquence	: Annuelle
Nature	: Cumul depuis le 1er janvier
Unité	: Poids - tonnes
Référent	Entité / Services généraux / Achats / Contrôle de gestion
Périmètre	: Pays (toutes les entités, toutes les implantations, tous les sites, toutes les filiales)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

- Déchets non-dangereux organiques : Ce sont les résidus d'origine végétale ou animale qui peuvent être dégradés par les micro-organismes pour lesquels ils représentent une source d'alimentation. Ils incluent : les végétaux, les déchets putrescibles de la cuisine et ceux collectés auprès des cantines et restaurants d'entreprises, les papiers et cartons souillés sous certaines conditions. Ces déchets sont utilisés pour la fabrication du compost. Ils peuvent aussi être qualifiés de déchets non-dangereux. A ce titre on peut citer :
 - o Tasses de récupération usagée (tasses servant à recueillir le latex)
 - o Déchets métalliques (fers usagés)
 - o Housses et sacs usagées

Sont inclus:

- Tous les déchets, non dangereux
- Les déchets liés à l'activité industrielle et de plantation du site
- Les déchets des sous-traitants (le reporter dans le total des déchets non-dangereux)

Sont exclus:

- Les sous-produits (Sernamby) et «CAOUTCHOUC PIEGE» revendus.
- Les déchets des villages.
- Les déchets en provenance d'un autre site : les déchets transférés d'un autre site ne doivent pas être reportés afin d'éviter les doubles comptages
- Les déchets non produits par le site ne sont pas concernés

SOURCE D'INFORMATION

Fiche de suivi des déchets avec les quantités de déchets

MODE DE CALCUL

N/A

POINTS DE VIGILANCE

Prendre en compte l'ensemble des déchets organique du processus de production. Un déchet peut être considéré comme produit lorsqu'il est évacué en passant par le pont bascule. Ce qui permet d'avoir les quantités. Lorsqu'il est généré par l'entreprise ou le processus de production mais stocké, sa quantité n'étant pas disponible il n'est pas considéré comme déchet produit.

CONTRÔLES

Contrôles arithmétiques : variation annuelle N/ N-1

PARCE QUE NOUS PLAÇONS
L'ENVIRONNEMENT
AU CŒUR DE NOTRE QUOTIDIEN

Nous réduisons progressivement
l'utilisation des produits chimiques et
limitons ses effets sur l'environnement





Boulevard du Havre, Abidjan
01 BP 1289 Abidjan 01
+225 21 75 75 75
communication@sifca.ci
www.groupe-sifca.com



INTERNAL ENVIRONMENTAL REPORTING PROCEDURE AND THIRD PARTY VERIFICATION STANDARD

**RUBBER
SECTOR**



En plaçant l'humain et l'environnement au cœur de sa démarche de développement durable, le Groupe SIFCA est conscient de sa responsabilité à l'égard des employés et des communautés locales. Le Groupe SIFCA participe dans les pays où il opère au développement socio-économique grâce à une politique d'investissement et de créations d'emplois, mais aussi à la préservation de l'environnement ;

Pour ce faire, nous nous engageons à :

1 Respect des Droits de l'Homme

- Respecter et soutenir la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
- Respecter et reconnaître les droits de tous les travailleurs, y compris les travailleurs contractuels, temporaires et migrants,
- Lutter contre le travail des enfants, le travail forcé et le harcèlement sous toutes ses formes
- Respecter les droits fonciers

2 Développement responsable de ses opérations

- Identifier, maintenir et protéger les zones à haut stock de carbone (HCS)¹,
- Identifier, maintenir et protéger les zones à haute valeur de conservation (HVC)²,
- Identifier, entretenir et protéger les tourbières
- Réduire progressivement les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) sur les plantations existantes
- Respecter les droits des populations autochtones et des communautés locales de donner ou de refuser leur consentement, libre et éclairé préalable (CLIP) à toutes les opérations affectant les terres ou ressources sur lesquelles ils ont l'obligation juridique, communautaire ou droits coutumiers

3 Meilleures pratiques de gestion

- Se conformer aux lois et règlements locaux et internationaux applicables à nos opérations,
- Réduire progressivement l'utilisation des produits chimiques et limiter ses effets sur l'environnement (pollution de l'eau, du sol et de l'air, émission des gaz à effet de serre et interdiction de l'utilisation du feu, ...),
- Faciliter et encourager l'inclusion des petits exploitants / agriculteurs dans nos chaînes d'approvisionnement,
- Assurer une négociation juste et transparente des prix avec les petits exploitants/ agriculteurs,
- Résoudre toutes les plaintes et conflits par un processus ouvert, transparent et consultatif.

Notre engagement à créer un réseau d'approvisionnement transparent avec une traçabilité complète est au cœur de notre politique.

Cette politique de gestion responsable s'applique, sans exception, à :

- Toutes les opérations du Groupe SIFCA, et celles de ses filiales, y compris toutes les usines de transformation et les plantations que le Groupe détient, gère ou dans lesquelles il investit, quel que soit le niveau de sa part.
- Tous les fournisseurs (tiers) auprès desquels le Groupe achète ou avec lesquels il entretient une relation commerciale (notamment l'achat de matières premières).




Pierre BILLON
 Directeur Général
 Novembre 2017

1. <http://highcarbonstock.org/>
 2. <https://www.hcnetwork.org>

1. BACKGROUND

Sustainability reporting is now a widespread practice based on international standards. The Global Reporting Initiative (GRI standards, version 2016), articles 116 of the NRE law (2001) and 225 of the Grenelle 2 law (2010) in France, the Company Act (2006) in the United Kingdom, or stock market rankings ethical standards form a set of references for companies.

More than a way to measure and report on its performance, reporting is a strategy management tool, which takes into account how the company integrates the social and environmental impacts of its business, and adopt best practices to contribute to the improvement of society and the protection of the environment.

2. PURPOSE

This procedure which includes non-financial performance indicators contained in Article 225 of the Grenelle 2 Law (2010) describes in details information to be reported. It defines the scope of reporting in terms of source of information. It recalls methods of calculating and accounting indicators while emphasizing on points of vigilance and different control levels.

2. SCOPE

This procedure applies to all activities of the company where information to be collected and reported is possible as defined in this procedure.





CONTENTS

I.	Electricity - Consumption	6
II.	Petrol - Vehicles - Consumption	9
III.	Diesel - Vehicles - Consumption	12
IV.	LPG - Consumption	15
V.	Diesel – Stable Sources -Consumption	17
VI.	Volume of water consumed annually	19
VII.	Quantity of Hazardous Waste produced / yr.	22
VIII.	Quantity of Non-hazardous waste generated/yr.	25

I. ELECTRICITY - CONSUMPTION

DESIGNATION

Target	: To measure and reduce energy consumption
Collection period	: December 31
Frequency	: Annually
Nature	: Aggregate since January 1
Unit	: kWh
Referent	: Entity / Facility management / Procurement / Management control
Perimeter	: Countries (All entities, all sites, all subsidiaries)

DESCRIPTION

EN 0100 Electricity consumption FACTORY, ANNEX, WORKSHOP, ADMINISTRATION, OFFICE, LABORATORIES, MEDICAL CENTERS

Report the quantities - of kWh - of electricity consumed - over the year - by the entity. Provide an estimate when accurate information is missing.

Are included: YES

- All factory, workshop, offices, laboratory and healthcare centres consumption ...

Excluded: NO

- When electricity consumption is directly settled by the customer, (e.g.: a contracting activity), electricity consumption is not here to be count up.

EN 0100-1 Electricity Consumption IRRIGATION

- Report quantity of kWh of electricity consumed – over the year - per entity.

Are included: YES

- All consumptions made by the entity; whether purchased from the national grid / or produced on site
- All consumption including all lighted areas powered by the national grid or the energy produced

Excluded: NO

- When electricity consumption is directly settled by the customer, (e.g.: a contracting activity), electricity consumption is not here to be count up

EN 0100-2 Energy Consumption in the residential areas

COLLECTING METHOD / CALCULATION

Collection shall be done

- Either by meter reading
- Or by bills consolidation
- or by direct contact with the Energy Supplier.

MODE OF ESTIMATION

- In case it is impossible to collect volumes consumed, estimation can be made based on bills: All you need is to devise the bills excluded tax amount by the average Energy price. This information is available on internet in each country on Ministry of environment websites for instance. E.g.: the average price for 1 kWh is about € 0, 14 including VAT in France. (to be

- adjusted according to the country)
- 2 - When offices are rented in a shared building and it is possible to recover data from the landlord on the total consumption of the building and on the total surface area in m², consumption estimate of the company is made in proportion to the m² occupied by the entity.

POINTS OF VIGILANCE

If accurate figures are not available, always propose an estimate based on one of the 2 proposed methods. Always specify the estimated perimeter (in m² for example) and the estimation method (in average price used for example).

VERIFICATION

Always keep the calculation method and supporting documents for external audit.

INDICATORS

**Electricity purchase = EN 0100 (FACTORY & Annexes) +
EN 0100-1 (IRRIGATION) EN 0100-2 (RESIDENTIAL AREA)
- Electricity produced on site.**

II. PETROL - VEHICLES - CONSUMPTION

DÉSIGNATION

Target	: To measure and reduce energy consumption
Collection period	: December 31
Frequency	: Annually
Nature	: Aggregate since January 1
Unit	: kWh
Referent	: Entity / Facility management / Procurement / Management control
Perimeter	: Countries (All entities, all sites, all subsidiaries)

DESCRIPTION

Fuel Consumption

Report the total volumes Petrol purchased and distinguish among this consumption:

- **Volumes of Petrol used by vehicles owned by the company– indicator EN 0200:** this mainly concerns petrol consumption of vehicles, motor bikes, machines, company cars, and business trip owned by the company.
- **Volumes of Petrol sold to subcontractors – indicator EN 0201**
- **Volumes of Petrol used for rental vehicles – indicator EN 0202:** This mainly concerns Petrol of machines and/or lifting machines (excavator, fork lift etc.) on site and long term rental company cars, or staff members vehicles used for business trip.

Included:

- Petrol consumed by the company: either purchased in filling stations outside with fuel smart card or on site filling station.
- Consumption of staff members personal cars used for business trip and settled via bill of expenses are also considered in this indicator.

Excluded:

- Fuel consumption from stable sources (example Gen Set).

METHOD OF COLLECTION / MODE OF CALCULATION

- Collection shall be done through
- Monitoring of fuel supply voucher on site
- Monthly fuel smart card.
- Fuel sales receipt in filling (ex : total)

ESTIMATE METHOD:

An estimate can be made from the total Km travelled and the average consumption per Km for the fleet of vehicles concerned (in this case, specify the calculation method). E.g. 10,000 km traveled by car X 8 cars X 5 liters per 100km (average consumption) = 4,000 liters.

POINTS OF VIGILANCE

If the entity monitors to date the total amount of petrol + LPG + diesel fuel without any possible differentiation of the three, it will be reported «0» for the amount of petrol and LPG and the total for the amount of diesel.

If accurate figures are not available, always make an estimate based on the proposed method. Always specify the estimated perimeter: the number of vehicles, total Km, average consumption).

VERIFICATION

Always keep the calculation method and supporting documents for the external audit.

Average Consumption:

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Consommation_de_carburant
par_les_voitures#Consommation_moyenne_d.27es_sence](http://fr.wikipedia.org/wiki/Consommation_de_carburant_par_les_voitures#Consommation_moyenne_d.27es_sence)

INDICATORS

**Fuel consumption (financial and operational scope) = EN 0200
(own vehicles) + EN 0202 (rented vehicles)**

III. DIESEL - VEHICLES - CONSUMPTION

DÉSIGNATION

Target	: To measure and reduce energy consumption
Collection period	: December 31
Frequency	: Annually
Nature	: Aggregate since January 1
Unit	: Litres
Referent	: Entity / Facility management / Procurement / Management control
Perimeter	: Countries (All entities, all sites, all subsidiaries)

DESCRIPTION

Fuel consumption

Report the total volumes purchased from Diesel and distinguish among this consumption

- **Volumes of diesel used by vehicles owned by the company - indicator EN 0300:** This mainly concerns diesel consumption of vehicles, motorcycles, vehicles, service vehicles, function vehicles and business trips owned by the entity.
- **Diesel volumes sold to subcontractors - indicator EN 0301**
- **Diesel volumes used for rented vehicles - indicator EN 0302:** This mainly concerns the diesel consumption of on-site equipment and / or lifting equipment (shovels, forklift trucks etc.) and service and function vehicles long-term rental or personal vehicles of employees used for business trips.

Are included:

- Diesel consumed by the company: either bought in town filling

- stations with fuel card or served on-site stations.
- Consumption of personal vehicles of employees used for business trips and paid by expense account are also taken into account in the indicator
- Consumption of vehicles rented to subcontractors.

Are excluded:

- Fuel consumption of stationary sources (e.g. electricity generator)

COLLECTING METHOD/ CALCULATION MODE

Collection must be done

- Monitoring of fuel vouchers on site
- Monthly fuel cards
- Fuel buying receipt from filling stations in town (ex: TOTAL)

ESTIMATE METHOD: :

An estimate can be made from the total Km traveled and the average consumption per Km for the fleet of vehicles concerned (in this case, specify the calculation method).

Ex 10,000 km traveled by car X 8 cars X 5 liters per 100km (average consumption) = 4,000 liters.

POINTS OF VIGILANCE

If the entity follows the total amount of Petrol + LPG + diesel without possible differentiation of the three (case of the dealers for example), it shall be reported «0» for the quantity of Petrol and LPG and the total for the amount of diesel.

Consumptions paid by expense account are also reported with evidence of fuel tickets as part of an assignment

If exact figures are not available, always propose an estimate based on the proposed method. Always specify the estimated perimeter: the number of vehicles, total Km, average consumption).

VERIFICATION

Always keep the calculation method and supporting documents for the external audit

Average consumption:

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Consommation_de_carburant
par_les_voitures#Consommation_moyenne_d.27es_sence](http://fr.wikipedia.org/wiki/Consommation_de_carburant_par_les_voitures#Consommation_moyenne_d.27es_sence)

INDICATORS

**Consommation de carburant (périmètre financier et opérationnel)
= EN 0300 (véhicules en propre) + EN 0302 (véhicules loués)**

IV. LPG - CONSUMPTION

DÉSIGNATION

Target	: To measure and reduce energy consumption
Collection period	: December 31
Frequency	: Annually
Nature	: Aggregate since January 1
Unit	: kg
Referent	: Entity / Facility management / Procurement / Management control
Perimeter	: Countries (All entities, all sites, all subsidiaries)

DESCRIPTION

Energy consumption

Report the quantities - in Kg- of LPG consumed by the entity. It is mainly energy for drying rubber and machines. Provide an estimate when accurate information is missing.

Are included:

- All consumption.
- Butane gas consumption or by forklift trucks
- LPG consumption of dryers

Are excluded:

- N/AI

COLLECTING METHOD/ CALCULATION MODE

Collection must be done

- Monitoring of fuel vouchers on site
- Monthly fuel cards
- Fuel buying receipt from filling stations in town (ex: TOTAL)

Unless otherwise specified, LPG invoices are in Kg (It is required to report a quantity in kWh PCS (higher heating value) and non-PCI (lower heating value)).

ESTIMATE METHODS

N/A

POINTS OF VIGILANCE

If LPG quantities are only available in m³, the following conversion factor will be used:

1 m³ = 11.63 kWh PCS *. If the exact figures are not available, always propose an estimate based on one of the 2 proposed methods. Always specify the estimated perimeter (in m² for example and the estimation method (in average price used for example)).

VERIFICATION

Always keep the calculation method and supporting documents for the external audit.

***KWh PCS = (high heating of combustion) and non-LHC (low heating of combustion). For LPG: 1 KWh PCS = 1.1 KWh PCI**

HHC = LHC + Latent heat of condensation (or vaporization) of water.

V. DIESEL – STABLE SOURCES -CONSUMPTION

DÉSIGNATION

Target	: To measure and reduce energy consumption
Collection period	: December 31
Frequency	: Annually
Nature	: Aggregate since January 1
Unit	: Litres
Referent	: Entity / Facility management / Procurement / Management control
Perimeter	: Countries (All entities, all sites, all subsidiaries)

DESCRIPTION

Energy consumption

Report the quantities - in liters - of heating fuel or diesel consumed by the entity for the generator set, motor pumps and / or dryers. These are mainly energy for rubber drying and for generator sets (in factory or irrigation). Provide an estimate when accurate data is not available.

Are included:

- Any consumption to operate generators, motor pumps, dryers ...

Are excluded:

- Subscription fees are excluded.
- Fuel consumption of vehicles.

COLLECTING METHOD/ CALCULATION MODE

Collection must be done through

- Monitoring of fuel vouchers on site
- Monthly fuel cards
- Fuel buying receipt from filling stations in town (ex: TOTAL)
- Monthly quantity monitoring of motor pumps, generator set and dryers

ESTIMATION METHODS:

N/A

POINTS OF VIGILANCE

If the heating fuel quantities are only available in kWh, the following conversion coefficient will be used: 1 m³ $\Leftrightarrow$

1000 L $\Leftrightarrow$ 9851, 85 kWh.¹

VERIFICATION

Always keep the calculation method and supporting documents for the external aud

¹ <http://omegatp.fntp.fr/pdf/OMEGA-V2-conversion.pdf>

VI. VOLUME OF WATER CONSUMED ANNUALLY

DESIGNATION

Target	: To measure and reduce energy consumption
Collection period	: December 31
Frequency	: Annually
Nature	: Aggregate since January 1
Unit	: Volume in m ³
Referent	: Laboratories, entities, factory
Perimeter	: Countries (All entities, all sites, all subsidiaries)

DESCRIPTION

Volume of water consumed annually in m³

The volume of water consumed annually is defined as the water consumption in m³ used by meter reading or estimate for the operational processes and progress of activity. Reused water volumes (eg closed circuits such as cooling networks) are to be excluded.

EN 0701 and EN 0705 - Water consumption FACTORY, WORKSHOP, OFFICES, LABORATORIES, MEDICAL CENTER,

Report here the quantities - m³ - of water consumed - in the year - by the entity. Provide an estimate when accurate information is missing.

Are included :

- All water consumption actually consumed by the entity.
- All consumptions from factory, workshops, offices, laboratories, medical centers,

Are excluded :

- In case water is paid directly by the customer (for example, a subcontracting activity), the quantity of water is not accounted for here.
- Consumption of residential areas and plantations

EN 0702 and EN 0706 Water consumption IRRIGATION - NURSERY

Report here the quantities - m3 - of water consumed - in the year - by the entity. Provide an estimate when accurate information is missing.

Are included: YES

- All water consumption actually consumed by the entity.
- All water consumption of the plantation (irrigation), security gates on the plantation ...

Are excluded: NO

- In case where water is paid directly by the customer (for example, a subcontracting activity), the quantity of water is not counted here.
- Consumptions of the factory and its annexes.

EN 0703 and EN 0707 Water consumption of residential areas**COLLECTING METHOD / CALCULATION METHOD**

Source of information: water consumption is obtained from water bills or from meter readings. The body supplying water can generally provide a document summarizing all the consumptions.

Sum of water volumes consumed during the year. A method makes it possible to estimate the month of December of the year N if the data

are not available by adding to the 11 months collected the average of the consumptions on these 11 months.

POINTS OF VIGILANCE

Reused water volumes (e.g. closed circuits such as cooling networks) are excluded. The scope must be thorough and integrate purchased water but also water from boreholes if applicable.

The water distribution system on the sites is autonomous (drilled water) cases of water bill intervenes in urban area.

VERIFICATION

Arithmetic checks: variation $N / N-1$, variation by surface area

INDICATORS

Total water consumption = EN 0701 + EN 0702 + EN 0703 + EN 0705 + EN 0706 + EN 0707

VII. QUANTITY OF HAZARDOUS WASTE PRODUCED / YR.

DÉSIGNATION

Target	: To measure and reduce energy consumption
Collection period	: December 31
Frequency	: Annually
Nature	: Aggregate since January 1
Unit	: Ton
Referent	: Laboratories, entities
Perimeter	: Countries (All entities, all sites, all subsidiaries)

DESCRIPTION

Hazardous Waste

Hazardous waste is waste that poses a risk to health or the environment. In France, the use of WTS (waste tracking slips) is imposed for this type of waste. Recovered hazardous waste refers to waste collected and treated by a specific collection agency.

Hazardous waste that has at least one of the following specifications:

- Used oils (motor oils from workshops)
- Toluene used by laboratories for analysis (solvent)
- Explosive (gas cylinder)
- Combustive (oxygen)
- Highly flammable (butane gas)
- Flammable Irritant (acidic)
- Harmful (acidic)
- Toxic
- Carcinogenic
- Corrosive

- Infectious
- Toxic for reproduction
- Mutagen
- Substances and preparations which, in contact with water, air or acid, emit a toxic or very toxic gas
- Substances and preparations which, after elimination, may give rise, by whatever means, to another substance, for example a leachate, which has one of the characteristics listed above.
- Ecotoxic

Are included:

- All hazardous waste
- Any waste that may, after disposal, give rise to another substance that has any of the characteristics listed above;
- Any waste that, in contact with water, air or acid, releases a toxic or very toxic gas.
- Respective contaminated packages and absorbent carriers (rags) soiled by said products:
 - phytosanitary products (herbicides, insecticides, fungicides, rodenticides and other biocides);
 - fertilizers;
 - the stimulant for tapping (Ethephon);
 - chemical products for rubber processing (phosphoric acid, lime, sodacaustic) or the treatment of boiler water from the mill;
 - Chemicals used in the garage (oils, greases, solvents, battery acid, etc.);
 - Chemicals used in the workshops (solvents, paints, industrial gases, cement, additives, glues, fumigants, etc.);
 - Laboratory chemicals (hexane, ethanol, trichlorethylene, etc.)
 - Water purification chemicals (calcium hypochlorite, activated charcoal, etc.);
 - Fuels (Diesel, Petrol, kerosene, etc.).
- Waste associated with the industrial activity and plantation on site
- Subcontractors' waste (transfer it to the total hazardous waste)

Are excluded:

- Domestic Waste (not taken into account)
- Waste from another site: waste transferred from another site should not be carried over to avoid double counting.
- Waste not produced by the site is not considered.

SOURCE OF INFORMATION

Reporting of the contractor collecting and treating this waste.

If no exact measure of this data is available, provide an estimate obtained from the service providers, or calculated (from the average weight of a container, number of containers collected ...) explaining the method and assumptions made.

CALCULATION METHOD

Sum of quantities according to the waste tracking file.

POINTS OF VIGILANCE

Take into account all hazardous waste in the production process.

Waste may be considered as produced when it is evacuated through the weighbridge. Which allows to have the quantities. When generated by the company or the production process but stored, its quantity not available it is not considered waste produced.

VERIFICATION

Arithmetic checks: annual variation $N / N-1$.

VIII. QUANTITY OF NON-HAZARDOUS WASTE GENERATED/YR.

DÉSIGNATION

Target	: To measure and reduce energy consumption
Collection period	: December 31
Frequency	: Annually
Nature	: Aggregate since January 1
Unit	: Ton
Referent	: THSE-SDM
Perimeter	: Countries (All entities, all sites, all subsidiaries)

DESCRIPTION

- Organic non-hazardous waste: they are residues of vegetable or animal origin which can be degraded by the microorganisms for which they represent a source of food. They include: plants, putrescible waste from the kitchen and those collected from canteens and restaurants of companies, paper and cardboard soiled under certain conditions. This waste is used for making compost. They can also be called non-hazardous waste. As such we can quote:
 - Used cups lumps (cups for collecting latex)
 - Metal Scrap (used metal)
 - Used plastic wraps and bags

Are included:

- All non-hazardous waste
- Waste associated with industrial activity and plantation of the site
- Waste from subcontractors (transfer it to total non-hazardous waste)

Are excluded:

- By-products (Sernamby) and "TRAPPED RUBBER « resold.
- Domestic waste.
- Waste from another site: waste transferred from another site should not be carried over to avoid double counting
- Waste not produced by the site is not considered.

SOURCE OF INFORMATION

Waste tracking sheet with quantities of waste.

CALCULATION METHOD

N/A

POINTS OF VIGILANCE

Take into account all organic waste in the production process.

Waste may be considered as produced when it is evacuated through the weighbridge. Which allows to have the quantities. When generated by the company or the production process but stored, its quantity not available it is not considered waste produced.

VERIFICATION

Arithmetic checks: annual variation $N / N-1$

IX. QUANTITY OF WASTE VALUED / YR.

DÉSIGNATION

Target	: To measure and reduce energy consumption
Collection period	: December 31
Frequency	: Annually
Nature	: Aggregate since January 1
Unit	: Ton
Referent	: THSE-SDM
Perimeter	: Countries (All entities, all sites, all subsidiaries)

DESCRIPTION

Waste is considered valued when it is:

- reused or used for other purposes
- recycled
- composted
- incinerated or transformed with energy production

SOURCE OF INFORMATION

Waste tracking sheet with quantities of waste.

CALCULATION METHOD

Reporting of the provider collecting and treating this waste / estimation of the volumes generated.

POINTS OF VIGILANCE

Take into account all organic waste in the production process.

VERIFICATION

Arithmetic checks: annual variation N / N-1

PARCE QUE NOUS PLAÇONS
L'HUMAIN
AU CŒUR DE NOTRE QUOTIDIEN

Nous respectons et reconnaissons les droits de tous les travailleurs, y compris les travailleurs contractuels, temporaires et migrants





[illegible]



Boulevard du Havre, Abidjan
01 BP 1289 Abidjan 01
+225 21 75 75 75
communication@sifca.ci
www.groupe-sifca.com